



MAIRIE de TRÉFLEZ

Place Général de Gaulle
29430 TRÉFLEZ

Téléphone : 02 98 61 45 72
Télécopie : 02 98 61 68 79
E-mail : treflez.mairie@wanadoo.fr

ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE

Bordereau de prix

Objet du marché

Modernisation et entretien de la voirie communale
Programme quadriennal 2017 à 2020

**Date limite de réception des offres
25 février 2017 à 12 heures**

**MARCHÉ DE TRAVAUX PASSÉ SELON UNE PROCEDURE ADAPTÉE
Articles 27, 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics**

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Euros

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
1	<p>INSTALLATION DE CHANTIER ET SIGNALISATION TEMPORAIRE Ce prix rémunère :</p> <p>l'amenée sur chantier les transferts éventuels et le repliement en fin de travaux de toutes les installations et matériels nécessaires à la bonne marche du chantier.</p> <p>Il comprend notamment les locaux à mettre à la disposition du personnel, conformément aux dispositions des décrets 65.48 et 77.996 portant règlement d'administration publique pour l'exécution des dispositions du livre II du Code du Travail (titre II-Hygiène et sécurité des travailleurs).</p> <p>Il comprend la signalisation temporaire du chantier et de ses rétablissements conformément aux textes en vigueur pendant toute la durée des travaux, y compris jours fériés, vacances, interruptions de chantier, l'amenée, la mise en place, la surveillance, l'exploitation de jour comme de nuit, la signalisation par feu tricolore (alternat), la mise en place d'une circulation alternée si nécessaire, et la déviation qui pourrait s'avérer indispensable.</p> <p>Ce prix s'applique au forfait sur la base d'une installation de chantier par année.</p> <p>Une fraction égale aux deux tiers sera payée dès la mise en place des installations, la fraction restante sera versée à l'achèvement des travaux après repliement du matériel et remise en état des lieux.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
2	<p>DEBLAIS TOUTE NATURE Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le piquetage ; - l'extraction des matériaux ; - le chargement ; - le transport et le déchargement au lieu d'utilisation ou en décharge autorisée, y compris rémunération de celle-ci - le fractionnement et/ou l'enlèvement des blocs ; - le réglage de la plateforme et des talus ; - la protection de la plateforme, des talus contre les eaux de ruissellement, y compris d'exécution et l'entretien des ouvrages provisoires correspondants ; - l'amenée et le repliement du matériel. <p>LE METRE CUBE :</p>	
3	<p>MISE A NIVEAU DES ACCOTEMENTS EN TPV 0/30 Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation temporaire de chantier ; - la préparation du support ; - la fourniture, le chargement et le transport du TPV 0/30 ; - la mise en oeuvre et le compactage ; - l'amenée et le repliement du matériel. <p>LA TONNE :</p>	

4	<p>FOURNITURE TRANSPORT ET MISE EN OUEVRE DE G.N.T.B. 0/31,5</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La fourniture, le transport et la mise en oeuvre de GNTB 0/31,5 pour la confection de la couche de fondation de la voirie ou des trottoirs, ce prix comprend le déchargement à pied d'oeuvre, l'épandage et le régalage des matériaux, le compactage méthodique, toutes sujétions de mise en oeuvre propres au matériau utilisé, liées à la présence éventuelle des réseaux et de leurs ouvrages annexes et à leur protection. Le tonnage pris en attachement sera celui résultant des bons de pesée, réfections faites en cas de transport en surcharge conformément à l'article 25.2 du C.C.A.G.</p> <p>LA TONNE :</p>	
5	<p>SABLAGE DE TROTTOIRS OU PLACETTES (0/4 EPAIS. 0.03 m)</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture, le chargement, le transport ; - la mise en oeuvre de sable ocre non argileux 0/4 concassé en revêtement (e = 0,03 m) ; - le réglage soigné ; - le compactage, l'arrosage ; - toutes sujétions comprises. <p>La couleur et la granulométrie du sable seront approuvées par le maître d'oeuvre avant la mise en oeuvre.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
6	<p>CURAGE DE FOSSE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation temporaire du chantier ; - le curage par engins mécaniques pour la mise au profil, y compris toutes sujétions d'évacuation des matériaux de curage en décharge autorisée, y compris rémunération de celle-ci <p>LE METRE :</p>	
7	<p>CREATION DE FOSSE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>l'exécution de fossés pour l'évacuation d'eaux pluviales.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation temporaire du chantier ; - l'exécution du fossé trapézoïdal de dimensions 0.75 x 0.25 sur 0.50 m de profondeur ; - l'évacuation des matériaux non réutilisables à la décharge autorisée dans un rayon de 10 km, y compris la rémunération de celle-ci ; - ou leur réemploi pour mise à niveau d'accotement après réalisation d'un tapis d'enrobés denses ; - le balayage de chaussée après travaux. <p>LE METRE :</p>	

8	<p>REALISATION DE PURGES</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>les purges qui seront effectuées sur les parties contaminées désignées et délimitées par le maître d'oeuvre en cours de travaux.</p> <p>Il comprend la découpe de la chaussée, l'extraction des matériaux impropres, leur chargement, évacuation et mise en décharge ou au lieu de dépôt désigné par le maître d'oeuvre.</p> <p>L'entrepreneur devra assurer à ses frais l'évacuation des eaux de ruissellement recueillies dans les fouilles.</p> <p>Il comprend également la substitution des matériaux extraits, jusqu'au niveau du sol avant purges, par un enrobé 0/10 sur 0,15 m y compris toutes sujétions de mise en oeuvre et de compactage.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
9	<p>PREPARATION-NIVELLEMENT FOND DE FORME DE TROTTOIR</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>les travaux de préparation et de nivellement du fond de forme, notamment le réglage des surfaces à leurs cotes définitives, et reprise éventuelle par apport de 0/31,5.</p> <p>Il comprend également le compactage soigné du fond de forme des trottoirs et placettes, y compris toutes sujétions de protection de la forme.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
10	<p>PREPARATION DU FOND DE FORME</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>les travaux de préparation et de nivellement du fond de forme, notamment le réglage des surfaces à leurs côtes définitives et reprise éventuelle.</p> <p>Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le piochage d'enrobés, - le compactage soigné du fond de forme des trottoirs et placettes ; <p>Y compris toutes sujétions de protection de la forme.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
11	<p>BALAYAGE DE CHAUSSEE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>le balayage de la chaussée au balai mécanique ou par aspiratrice, préalablement à la mise en oeuvre de revêtements ou d'enrobés.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
12	<p>SCIAGE D'ENROBES</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le piquetage - l'exécution d'une découpe franche, continue, rectiligne de l'enrobé sur toute son épaisseur au moyen d'une scie à disque ; - le chargement et l'évacuation des produits à la décharge 	

	<p>et toutes sujétions.</p> <p>LE METRE :</p>	
13	<p>RABOTAGE DE CHAUSSEE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise à disposition de la machine, - le fraisage de la couche de surface et de fondation de la chaussée sur une épaisseur maxi de 30 cm, - le ramassage avec balayage soigné pour la récupération intégrale des matériaux, - le chargement, le transport, déchargement et stockage éventuel dans un rayon de 2 km du centre du chantier pour réutilisation à l'intérieur des limites du chantier, ou évacuation à la décharge dans un rayon de 10 km. <p>LE METRE CARRE :</p>	
14	<p>ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE AU BITUME FLUXE 6/10 et 4/6</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation temporaire de chantier ; - le balayage et le nettoyage de la chaussée ; - la fourniture, le chargement et le transport des granulats et du bitume fluxé ; - un premier répandage de bitume fluxé suivi d'un gravillonnage en 6/10 et d'un cylindrage ; - un deuxième répandage de bitume fluxé suivi d'un gravillonnage en 4/6 et d'un cylindrage ; - le balayage du rejet dans les quinze jours ; - l'amenée et le repliement du matériel. <p>LE METRE CARRE :</p>	
15	<p>ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE AU BITUME FLUXE 10/14 et 4/6</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le balayage et le nettoyage de la chaussée ; - la fourniture, le chargement et le transport des granulats et du bitume fluxé ; - un premier répandage de bitume fluxé suivi d'un gravillonnage en 10/14 et d'un cylindrage ; - un deuxième répandage de bitume fluxé suivi d'un gravillonnage en 4/6 et d'un cylindrage ; - le balayage du rejet dans les quinze jours ; - l'amenée et le repliement du matériel. <p>LE METRE CARRE :</p>	
16	<p>REVETEMENT BICOUCHE A L'EMULSION DE BITUME</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>la réalisation d'un bicouche à l'émulsion de bitume.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage et le balayage soignés de la chaussée avant travaux ; - un premier répandage d'émulsion de bitume à 65 % à raison de 2,5 kg au m² suivi d'un gravillonnage de 12 l de 6/10 au m² et d'un cylindrage léger ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - un deuxième répandage d'émulsion de bitume à raison de 65% à raison de 1,8 kg au m² suivi d'un gravillonnage de 4/6 à raison de 8l au m² et d'un cylindrage poussé ; - le balayage des rejets exécuté dans les 15 jours suivant les travaux (sauf voile de fermeture). - la signalisation après le chantier durant une période de 15 jours. - l'amenée et le repli du matériel. <p>LE METRE CARRE :</p>	
17	<p>REVETEMENT TRICOUCHE A L'EMULSION DE BITUME</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation temporaire du chantier ; - le nettoyage soigné du support et si nécessaire, son balayage ; - la fourniture et le transport des granulats et de l'émulsion ; - un prégravillonnage à sec à raison de 10 l de 10/14 ; - un premier répandage d'émulsion de bitume à 65 % à raison de 2 kg au m² suivi d'un gravillonnage à raison de 10l de 10/14 au m² et d'un cylindrage léger ; - un deuxième répandage d'émulsion de bitume à 65 % à raison de 2 kg au m² suivi d'un gravillonnage à raison de 9 l de 6/10 au m² et d'un cylindrage poussé ; - un troisième répandage d'émulsion de bitume à 65 % à raison de 2 kg au m² suivi d'un gravillonnage à raison de 7 l de 4/6 au m² et d'un cylindrage poussé ; - le balayage du rejet dans les quinze jours ; - l'amenée et le repli du matériel ; - la signalisation après le chantier durant une période de 15 jours. <p>LE METRE CARRE :</p>	
18	<p>COUCHE D'ACCROCHAGE A L'EMULSION DE BITUME A 69 %</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation temporaire du chantier ; - le balayage et le nettoyage de la chaussée ; - la fourniture, le chargement et le transport de l'émulsion - l'exécution d'une couche d'accrochage à l'émulsion cationique à 69 % diluée avant répandage dans une fois son volume d'eau, à raison de 400 gr de bitume résiduel au mètre carré ; - l'amenée et le repliement du matériel. <p>LE METRE CARRE :</p>	
19	<p>GRAVE BITUME 0/14 DE CLASSE 2</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture du bitume, des granulats et du filler ; - la fabrication de la grave bitume, les dosages, le malaxage ; - les pesées, le transport, la mise en oeuvre, le compactage et les essais, l'épaisseur de la couche de base étant de 0,13 m maximum en reprofilage (par couche) ; 	

	<p>- toutes les sujétions d'exécution des travaux sous circulation alternée par demi-chaussée ; - la signalisation de chantier réglementaire et appropriée. Ce prix comprend également les ancrages transversaux de la couche de base en début et fin d'application, les raccordements aux voies adjacentes, et toutes sujétions pour raccord exécuté à la main. Le tonnage pris en compte sera celui résultant de la totalisation des tickets de pesée des camions dont le contenu aura réellement été mis en oeuvre sur le chantier</p> <p>LA TONNE :</p>	
20	<p>ENROBES 0/10 SUR CHAUSSEE Ce prix rémunère : la fourniture et la mise en oeuvre d'un tapis en enrobés à chaud 0/10. Ce prix comprend: - la fourniture, le transport, le stockage, la reprise, le dosage des granulats, du liant, du filler ; - la fabrication en centrale des enrobés, leur chargement, leur transport en camions calorifugés bachés sur le chantier, leur déchargement ; - la mise en oeuvre des enrobés et le compactage. Ce prix tient également compte : - des ancrages transversaux en début et fin de section et des ancrages de rive du tapis ; - toutes sujétions pour raccords exécutés à la main et d'application en traverse sous circulation. Y compris frais : - de signalisation de chantier, - de centrale d'enrobage, - de laboratoire de chantier, - et tous déplacements de l'atelier de mise en oeuvre. Une note prescrivant la formulation ainsi que la masse volumique des enrobés sera jointe à la remise de l'offre.</p> <p>LA TONNE :</p>	
21	<p>ENROBES 0/10 TIEDE SUR CHAUSSEE Ce prix rémunère : La fourniture et la mise en oeuvre d'un tapis en enrobés tiède 0/10 de 6 cm d'épaisseur moyenne. Ce prix comprend: - le balayage préalable de la chaussée ; - la fourniture, le transport, le stockage, la reprise, le dosage des granulats, du liant, du filler ; - la fabrication en centrale des enrobés, leur chargement, leur transport en camions calorifugés bachés sur le chantier, leur déchargement ; - la mise en oeuvre des enrobés et le compactage. Ce prix tient également compte : - des ancrages transversaux en début et fin de section et des ancrages de rive du tapis ; - toutes sujétions pour raccords exécutés à la main et d'application en traverse sous circulation.</p>	

	<p>Y compris frais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de centrale d'enrobage, - de laboratoire de chantier, - et tous déplacements de l'atelier de mise en oeuvre. <p>Une note prescrivant la formulation ainsi que la masse volumique des enrobés sera jointe à la remise de l'offre.</p> <p>LA TONNE :</p>	
22	<p>ENROBES 0/6 SUR TROTTOIRS</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>la fourniture et la mise en oeuvre manuelle d'un tapis en enrobés à chaud 0/6.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage soigné de la chaussée avant travaux ; - la fourniture, le transport, le stockage, la reprise, le dosage des granulats, du liant, du filler ; - la fabrication en centrale des enrobés, leur chargement, leur transport en camions calorifugés bachés sur le chantier, leur déchargement ; - la mise en oeuvre manuelle des enrobés et le compactage. <p>Ce prix tient également compte des ancrages transversaux en début et fin de section et des ancrages de rive du tapis ainsi que de toutes sujétions pour raccords exécutés à la main et d'application en traverse sous circulation.</p> <p>Y compris frais de signalisation de chantier, de centrale d'enrobage, de laboratoire de chantier et tous déplacements de l'atelier de mise en oeuvre.</p> <p>Le tonnage pris en compte sera celui résultant des tickets de pesée des camions dont les contenus auront été réellement mis en oeuvre sur le chantier.</p> <p>LA TONNE :</p>	
23	<p>PLUS VALUE POUR MISE EN OEUVRE MANUELLE D'ENROBE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>toutes les sujétions du prix fourniture et mise en oeuvre d'enrobés ou de grave bitume s'appliquent en plus value à ce prix, si la mise en oeuvre des enrobés doit être effectuée à la main.</p> <p>LA TONNE :</p>	
24	<p>JOINT A L'EMULSION DE BITUME</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La confection d'un joint à l'émulsion de bitume aux raccordements des enrobés, constitué de 1,3 kg d'émulsion de bitume à 69 % et d'un répandage de gravillons 2/4 à raison de 6 litres au m². Y compris toutes sujétions de fourniture, transport et main d'oeuvre.</p> <p>LE METRE :</p>	
26	<p>FOURNITURE ET POSE DE SOLIN BETON</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose de solin béton, de dimension 0.06 	

	<p>x0.15, sur semelle béton de 0,10 m d'épaisseur ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec un débordement de 0,10 m de part et d'autre de la bordure ; - le nivellement et le compactage de la forme ; - la confection de joints au mortier et butée à 45° de béton sur toute la longueur de la bordure, épaisseur de 0 à moins 3 cm du haut de la bordure ; - ainsi que toutes sujétions de terrassement. <p>LE METRE :</p>	
26	<p>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE P1</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>conformément au fascicule 31 du C.C.T.G., la fourniture à pied d'œuvre, l'implantation et la pose de bordure du type P1 et de classe B (7 MPa),</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur semelle de béton de 0,10 m d'épaisseur avec un débordement de 0,10 m de part et d'autre de la bordure, y compris : * nivellement et compactage de la forme, * confection des joints au mortier tirés au fer et butée à 45° de béton sur toute la longueur de la bordure, épaisseur 0 à moins 3 cm du haut de la bordure ainsi que toutes sujétions de terrassement.. <p>LE METRE :</p>	
27	<p>FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAU CC1 BETON CLASSE A OU B</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le terrassement ; - le nivellement et le compactage de la forme ; - la confection de la semelle (épaisseur 0,15 m débordement 0,10 m), en béton dosé à 300 kg/m³ de ciment ; - la fourniture et pose de caniveau CC1 en béton de classe - la confection des joints au mortier et d'une butée de béton à 45° sur toute la longueur du demi caniveau, épaisseur de 0 à moins 3 cm du haut du demi caniveau ; - les sujétions de matériel et de signalisation temporaire. <p>LE METRE :</p>	
28	<p>FOURNITURE ET POSE DE BORDURES A2 OU T2 BETON</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>conformément au fascicule 31 du C.C.T.G. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture à pied d'œuvre ; - la pose de bordures du type A2 ou T2 de classe B (7MPa), sur semelle de béton de 0,10 m d'épaisseur, avec un débordement de 0,10 de part et d'autre de la bordure ; - le nivellement et compactage de la forme ; - la confection des joints au mortier tirés au fer et butée à 45° de béton sur toute la longueur de la bordure, épaisseur 0 à moins 3 cm du haut de la bordure ; - ainsi que toutes sujétions de terrassement. <p>LE METRE :</p>	

29	<p>ACODRAIN GRILLE FONTE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> la confection d'un caniveau type acodrain avec grille fonte. <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture ; - le transport et la pose sur lit de béton de 0,10 m d'épaisseur dosé à 200 kg de ciment par m3 en œuvre ; - les terrassements nécessaires et l'évacuation des déblais - l'épaulement en béton de même composition que le lit de pose sur toute la hauteur des éléments ; - le façonnage du cadre au mortier de ciment ; - y compris la grille en fonte ; - toutes sujétions de raccordement au réseau ; - évacuation des éventuels excédents à la décharge. <p>LE METRE :</p>	
30	<p>REGARD AVEC TAMPON DE FERMETURE 500X500</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> la construction d'un regard en béton 500 x 500 avec tampon fonte de profondeur adaptée au fil d'eau du réseau. <p>Ce prix comprend les terrassements, le béton de propreté, le radier, la façon de cunette, la cheminée en béton, le cadre de fermeture, le tampon cadre carré 500x500, l'évacuation des matériaux excédentaires et le remblaiement de la fouille.</p> <p>Sont également compris dans le prix le piquage des buses d'arrivée et de sortie, de remise à la cote des cadres et tampons et les finitions autour du regard.</p> <p>L'UNITE :</p>	
31	<p>REGARD AVALOIR A2 OU T2 AVEC TAMPON</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la pose d'un regard avaloir type A2, d'une plaque de recouvrement 800 x 800 mm avec tampon fonte classe 250, ϕ 600, ainsi que toutes pièces de fixation ou de manœuvre. <p>Ce prix comprend les terrassements, le béton de propreté, le radier, la façon de cunette, la cheminée en béton, le cadre de l'avaloir, l'évacuation des matériaux excédentaires et le remblaiement de la fouille.</p> <p>Sont également compris dans le prix le piquage des buses de sortie, la remise à la cote des cadres et grilles, et les finitions autour du regard.</p> <p>L'UNITE :</p>	
32	<p>FOURNITURE ET POSE DE PVC ϕ 250 AVEC TRANCHEE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> les canalisations à écoulement gravitaire PVC CR 8, ϕ 250 provenant d'usines agréées à emboîtement à collet avec joint <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements ; - la fourniture de la canalisation, des coudes, des culottes ou des scelles de piquage; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - le transport à pied d'oeuvre ; - la pose en tranchée des tuyaux ; - la fourniture de sable 0/4, gravillons 6/10 ou GNT 0/31,5 - l'enrobage de la canalisation en sable ou gravillons sur une épaisseur de 0,10 m aux génératrices ; - la découpe préalable de chaussée au marteau piqueur (traversée de route) ; - le remblaiement des ouvrages en GNT 0/31.5 et le compactage soigné des matériaux de remblais. <p>LE METRE :</p>	
33	<p>FOURNITURE ET POSE DE PVC ϕ 200 AVEC TRANCHEE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> les canalisations à écoulement gravitaire PVC CR 8, ϕ 200 provenant d'usines agréées à emboitement à collet avec joint <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements ; - la fourniture de la canalisation, des coudes, des culottes ou des scelles de piquage; - le transport à pied d'oeuvre ; - la pose en tranchée des tuyaux ; - la fourniture de sable 0/4, gravillons 6/10 ou GNT 0/31,5 - l'enrobage de la canalisation en sable ou gravillons sur une épaisseur de 0,10 m aux génératrices ; - la découpe préalable de chaussée au marteau piqueur (traversée de route) ; - le remblaiement des ouvrages en GNT 0/31.5 et le compactage soigné des matériaux de remblais. <p>LE METRE :</p>	
34	<p>FOURNITURE ET POSE DE PVC D 160 AVEC TRANCHEE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> les canalisations à écoulement gravitaire PVC CR 8, D 160 provenant d'usines agréées à emboitement à collet avec joint <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements - la fourniture de la canalisation, des coudes, des culottes ou des scelles de piquage; - le transport à pied d'oeuvre ; - la pose en tranchée des tuyaux ; - la fourniture de sable 0/4, gravillons 6/10, ou GNT 0/31.5 - l'enrobage de la canalisation en sable ou gravillons sur une épaisseur de 0.10 m aux génératrices ; - la découpe préalable de chaussée au marteau piqueur (traversée de route) ; - le remblaiement des ouvrages en GNT 0/31.5 et le compactage soigné des matériaux de remblais. <p>LE METRE :</p>	
35	<p>FOURNITURE ET POSE DE PVC DIAM 315</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> les canalisations à écoulement gravitaire PVC CR8 de diam. 315 provenant des usines agréées à emboitement à collet avec joint. 	

	<p>Ce prix comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements; - la fourniture de la canalisation, des coudes, des culottes ou des scelles de piquage; - le transport à pied d'oeuvre; - la pose en tranchée des tuyaux; - la fourniture de sable 0/4, gravillons 6/10, ou GNT 0/31.5 - l'enrobage de la canalisation en sable ou gravillons sur une épaisseur de 0.10 m au génératrices - la découpe préalable de chaussée au marteau piqueur (traversée de route); - le remblaiement des ouvrages en GNT 0/31.5 et le compactage soigné des matériaux de remblais. <p>L'UNITE :</p>	
36	<p>RACCORDEMENT AU RESEAU EP EXISTANT</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> le raccordement d'une canalisation d'eaux pluviales dans un réseau existant. <p>Y compris toutes sujétions de percement et de calfeutrement au mortier de ciment.</p> <p>L'UNITE :</p>	
37	<p>BETON DOSE A 300 kg/m3</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la mise en oeuvre de béton dosé à 300 kg de ciment par mètre cube pour la reprise d'ouvrage existants (regards, chambres etc...) et pour l'enrobage éventuel de conduites existantes ou à créer, toutes sujétions comprises. <p>LE METRE CUBE :</p>	
38	<p>MISE A NIVEAU DE BOUCHE A CLE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements éventuels ; - la mise à la verticale du tube allongé ; - la pose et le calage de la bouche à clé ; - la fourniture et la pose de la tulipe ; - la réfection de la chaussée ou du pavage existant ; - ainsi que toutes sujétions de fourniture et main d'oeuvre nécessaires à l'opération. <p>L'UNITE :</p>	
39	<p>MISE A LA COTE DE REGARD ϕ 1000</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> la mise à la cote de regard ϕ 1000. <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dépose du tampon et de son cadre, - la démolition de la cheminée, - toutes sujétions de raccordement et de coffrage, - la repose du cadre ; - le scellement du tampon au béton dosé à 350 kg/m3 ; - la finition de la mise à niveau par de l'enrobé 0/6. 	

	<p>Il comprend également le nettoyage et l'évacuation des produits de démolition à la décharge autorisée, y compris rémunération de celle-ci.</p> <p>L'UNITE :</p>	
40	<p>MISE A NIVEAU DE CHAMBRE FRANCE TELECOM Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> la mise à niveau de chambre France Télécom. <p>Y compris dépose et repose de cadre et trappes de fermeture, - toutes sujétions de raccordement et de coffrage, - toutes fournitures comprises.</p> <p>Il comprend également le nettoyage et l'évacuation des produits de démolition.</p> <p>L'UNITE :</p>	
41	<p>MISE A NIVEAU TAMPON DE REGARD ET GRILLE 400 x 400 Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> la mise à niveau de tampon de regard et grille 400 x 400, de cheminée ou de bouche d'égout, avant revêtement ou nivellement définitif, y compris toutes sujétions de démolition, de raccordement et de coffrage, toutes fournitures comprises. <p>Il comprend également le nettoyage et l'évacuation des produits de démolition à la décharge autorisée, y compris rémunération de celle-ci.</p> <p>L'UNITE :</p>	
42	<p>MISE A NIVEAU DE REGARD DE BRANCHEMENT INDIVIDUEL Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> la mise à niveau de regard de branchement individuel E.U ou E.P. avant revêtement ou nivellement définitif. <p>Il comprend toute sujétion de fourniture, coffrage, démolition et évacuation des déchets à la décharge autorisée dans un rayon de 10 km.</p> <p>L'UNITE :</p>	
43	<p>SCARIFICATION DE CHAUSSEE Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la scarification de la couche de surface y compris chargement, transport et évacuation des mauvais matériaux à la décharge ; - le réglage et le cylindrage de la surface scarifiée. <p>LE METRE CARRE :</p>	
44	<p>FRAISAGE D'ENROBES Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> la mise à disposition de la machine, le fraisage de la couche de surface de la chaussée sur une épaisseur variant entre 2 et 15cm, le ramassage avec balayage soigné pour la récupération intégrale des matériaux, le chargement sur camions et l'évacuation en décharge des produits. 	

	LE METRE CARRE :	
45	<p>FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE 0/20 OCRE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>l'exécution du corps des trottoirs en GNT 0/20 ocre.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée ; - le compactage soigné ; - les sujétions de mise en place, de réglage et de compactage aux abords des bâtiments et autres ouvrages. <p>LA TONNE :</p>	
46	<p>GRAVE NON TRAITEE 0/63 POUR COUCHE DE FONDATION</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation temporaire du chantier ; - la fourniture, le chargement et le transport de la grave non traitée 0/63 ; - la mise en œuvre de la grave 0/63 ; - le compactage par couches de 0.20 m ; - l'amenée et le repli du matériel. <p>LA TONNE :</p>	
47	<p>TETE DE BUSE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>la confection de têtes de buses.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements nécessaires ; - les coffrages ; - la fourniture et la mise en œuvre du béton dosé à 350 kg - l'enduit sur les surfaces visibles ; - le remblaiement et toutes sujétions. <p>L'UNITE :</p>	

<p>48</p>	<p>DEMOLITION DE CHAUSSEE REVETUE SEMI-RIGIDE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La démolition de chaussée revêtue comportant des couches de matériaux traités aux liants hydrocarbonés (grave bitume, en robés), mais sans couche traitée aux liants hydrauliques (grave ciment ou béton).</p> <p>Ce prix rémunère également le chargement, le transport, le déchargement et le stockage éventuel dans un rayon de 2 km du centre du chantier pour réutilisation à l'intérieur des limites du chantier, ou évacuation à la décharge autorisée dans un rayon de 10 km y compris rémunération de celle-ci.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
<p>49</p>	<p>REVETEMENT BICOUCHE AU BITUME FLUXE AU 6/10 ET 4/6</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>la réalisation d'une bicouche au bitume fluxé.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage et le balayage soignés de la chaussée avant travaux ; - un premier répandage de bitume fluxé à raison de 1.20 kg/m² suivi d'un gravillonnage de 7 l de 6/10 au m² et d'un répandage léger ; - un deuxième répandage de bitume fluxé à raison de 1.00 kg/m² suivi d'un gravillonnage de 4/6 à raison de 7 l au m² et d'un cylindrage poussé ; - les balayages des rejets exécutés en fin de journée et dans les 15 jours suivant les travaux ; - la signalisation après le chantier durant une période de 15 jours. - l'amenée et le repli du matériel. <p>LE METRE CARRE :</p>	